B A N Q U E

de

P A R I S ET DES P A Y S - B A S

Société Anonyme

----oOo----

CAPITAL : SOIXANTE DEUX ET DEMI MILLIONS DE FRANCS

-------oOo--------

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 9 Mai 1899

RAPPORTS & RESOLUTIONS

-------oOo-------

B A N Q U E DE P A R I S ET DES P A Y S - B A S

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. E. DUTILLEUL, Président Honoraire
E. GOUIN, Président
L. RENOUARD, Vice-Président
H. BAMBERGER, Administrateur
R. de BAUER -
Ch. DEMACHY -
Cte A. de GERMINY -
Ed. NOETZLIN -
J. STERN -

CENSEURS

MM. CHOPPIN DE JANVRY
Cte I. SALLES

COMMISSAIRES

pour l'Exercice 1899

MM. TIMMERMAN
LEVOT

Directeurs :

MM. J.-H. THORS
L. VILLARS
E. CHEVRANT

Sous-Directeur

M. L. de STEIGER

Fondés de Pouvoirs

MM. G. ROQUEBERBE
F. ARBELOT
Ch. DUMAINE
G. THENON

----------ooo----------

B A N Q U E

de

P A R I S ET DES P A Y S - B A S

Société Anonyme

CAPITAL : 62 I/2 MILLIONS DE FRANCS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 9 Mai 1899

Rapport du Conseil d'Administration;
Rapport des Commissaires;
Résolutions de l'Assemblée;
Comptes de l'Exercice 1898.

----------oOo----------

B A N Q U E

de

P A R I S E T D E S P A Y S - B A S

---oOo---

R A P P O R T

PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

dans

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 9 Mai 1899

---oOo---

Messieurs,

Nous venons, conformément à l'article 24 des Statuts, vous faire connaître la situation de la Société et vous soumettre les comptes du dernier Exercice.

Bien que les circonstances n'aient pas toujours été favorables, car l'année 1898 a été troublée au point de vue de la politique extérieure comme au point de vue économique et financier, nous avons lieu d'être satisfaits des résultats obtenus.

Ces résultats nous permettent de vous proposer le même dividende que l'année dernière, tout en reportant à l'exercice suivant une somme relativement élevée et en faisant

conformément à une pratique toujours approuvée par vous, des amortissements qui nous permettent d'envisager avec calme toutes les chances de l'avenir.

Les grandes opérations d'émission ont été rares, mais nous avons trouvé à nous intéresser dans un certain nombre d'affaires internationales, dont une partie est déjà liquidée avec succès. D'autre part, le relèvement notable et général en Europe de l'escompte et le renchérissement du prix des reports, qui s'est fait sentir surtout dans les derniers mois, de l'année, nous ont permis, en développant davantage nos opérations courantes, de rendre plus lucratif l'emploi temporaire des capitaux disponibles.

Vous trouverez dans le rapport de Messieurs les Commissaires tous les chiffres qui peuvent vous intéresser, et afin de ne pas fatiguer votre attention, nous nous bornerons, comme d'habitude, à vous entretenir de la marche générale de nos affaires.

Conjointement avec les principaux établissements de crédit et banquiers de notre place, nous avons participé, comme garants, à la réalisation de la portion réservée à la France de l'Emprunt Hellénique 2 I/2 % garanti solidairement par la France, la Russie et l'Angleterre. Notre Société a pris une part active à la préparation de cet emprunt.

Associés avec un grand établissement de la place, nous avons contracté l'Emprunt Finlandais 3 % de 55 millions de francs et l'Emprunt Norvégien 3 I/2 % de 20 millions de couronnes. Ces opérations sont terminées.

Nous avons également pris part à l'émission d'un Emprunt Roumain 4 % amortissable de I80 millions de francs affecté principalementà la conversion des titres de la rente 5 % amortissable I882 à I888. La liquidation decette affaire est très prochaine.

Nous avons participé à la création de la Société Franco-Suisse pour l'Industrie Electrique, dont les titres se négocient sur la place de Genève et qui ont trouvé en Suisse le plus favorable accueil. Cette Société, constituée dans le second semestre de I898, sous le patronage des grands Etablissements Suisses et avec le concours d'éminents techniciens et constructeurs, est à la fois d'ordre industriel et financier et s'occupera de toutes les entreprises à base d'électricité.

Parmi les opérations principales dans lesquelles nous nous sommes intéressés, nous citerons encore les suivantes :

Augmentation du capital de l'Omnium Lyonnais des Chemins de fer et de Tramways;

Conversion des obligations 4 % du Crédit Foncier Egyptien:

Constitution de la Société Générale Française

des Télégraphes, au capital de IO millions de francs et dont l'objet est l'extension à donner, dans un intérêt national, aux réseaux télégraphiques sous-marins français;

Emission des actions nouvelles de la Compagnie de Mozambique;

Augmentation du capital de la Société de Crédit Foncier du Royaume de Hongrie.

Nous vous disions l'année dernière, que nous avions participé à la fondation de la Société Minière et Métallurgique Volga-Vichéra et nous vous entretenions des espérances que faisait naître cette affaire. Ces espérances n'ont été qu'en partie réalisées; la dépréciation brusque des actions est expliquée par les raisons exposées dans le rapport du Conseil d'Administration lu à l'Assemblée générale du 2/I4 Mars dernier et approuvé à l'unanimité par elle.

De nouvelles ressources sont nécessaires pour réaliser en son entier le programme primitif. Le Conseil d'Administration de la Société s'occupe de rechercher les voies et moyens les plus avantageux pour se les procurer. Nous estimons qu'il doit réussir et que bientôt cette affaire justifiera les espérances de ses fondateurs. C'est dans cette pensée que nous avons conservé toutes les actions que nous avions prises à l'origine de la Société.

Nous avons vu avec satisfaction la cessation des

hostilités entre l'Espagne et les Etats-Unis; la paix ne pourra qu'être très favorable à nos rapports avec ces deux pays et aux intérêts que nous y avons déjà.

Dès que les relations amicales entre la France et l'Italie ont été resserrées par un traité qui honore également les deux nations, nous nous sommes empressés de renouer avec nos voisins des rapports datant de longues années, mais qui avaient été momentanément interrompus.

Le Président des Etats-Unis du Brésil, avec qui nous avons eu l'honneur de nous entretenir pendant son séjour en France, est depuis quelques mois seulement au pouvoir; ce court laps de temps lui a suffi pour introduire dans l'administration des réformes économiques qui font bien augurer de l'avenir de cette riche contrée où nous avons des intérêts.

Nous avons, d'accord avec les Gouvernements Français et Belge, avec leur appui, et de concert avec les grands Etablissements de Paris et de Bruxelles, poursuivi la marche de la Société d'Etude de Chemins de fer en Chine, pensant ainsi servir les intérêts de l'industrie des deux pays. Tout récemment nous avons émis, avec nos co-participants dans cette affaire; et pour le compte du Gouvernement Impérial Chinois, un emprunt dont le produit est destiné à la construction du grand chemin de fer d'Hankéou à Pékin. Vous vous réjouirez avec nous du succès très justifié de cette émission.

La Société des Chemins de fer économiques qui occupait à titre de locataire, l'immeuble que nous possédons rue d'Antin, n° 7, étant arrivée à fin de bail, nous sommes rentrés en possession de ces locaux. En même temps, nous avons profité de l'occasion qui nous était offerte d'acquérir l'immeuble situé rue Louis-le-Grand, n° 8, lequel est adossé au n° 7 de la rue d'Antin, en sorte que votre Société dispose actuellement de ces deux immeubles, qu'elle se propose de remplacer par des constructions nouvelles aménagées en vue de l'extension de nos services et d'une installation plus en rapport avec l'importance de nos affaires.

L'activité n'a pas été moins grande dans nos succursales qu'au siège central.

Notre Succursale de Bruxelles a profité dans une large mesure du développement qu'a pris le marché de cette place; elle s'est intéressée dans les grandes affaires qui se sont traitées en Belgique; notamment :

Dans l'émission d'actions de la Société générale belge d'entreprises électriques; la conversion des Emprunts de la Ville d'Ostende; les emprunts de l'Etat Indépendant du Congo et de la Ville de Vienne (Autriche); l'émission des obligations de la Société Métallurgique de Taganrog.

La Succursale d'Amsterdam a participé à plusieurs affaires spéciales à la place; à l'émission des obligations

3 I/2 % de l'Illinois Central; à celle des actions de la Société des Pétroles de Moeara-Enim.

La Succursale de Genève a pris une part dans le Syndicat constitué pour garantir l'émission d'un Emprunt de I5.000.000 de francs 3 I/2 % de la Ville de Zurich; dans la nouvelle émission de 9.000.000 de francs en obligations 4 % de la Banque pour Entreprises électriques à Zurich; enfin elle a ouvert ses guichets pour l'émission d'une première série de l'Emprunt de 60.000.000 de francs 3 I/2 % de la Compagnie du Jura-Simplon garanti par la Confédération.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les indications que vous trouverez dans le rapport de Messieurs les Commissaires nous dispensant de passer en revue les différents chapitres de notre bilan, nous arrivons au compte de Profits et Pertes.

Notre bénéfice brut s'élève à 9.769.003 fr. 37 c en I897, il était de 9.6I8.676 fr. 83 c.

Les commissions ont donné 2.I24.697 fr. 39 c. dont I.360.000 francs environ proviennent de nos opérations courantes de banque. En I897, ce compte avait produit I.228.I92 fr. 05 c.

Les intérêts et bénéfices du

portefeuille	Fr. 3.756.880,60
et les reports	858.928,45
donnent un total de	Fr. 4.6I5.809,05

en augmentation de I.4I9.690 fr. 54 c. sur l'Exercice précédent.

Le bénéfice sur le compte Fonds publics est en diminution de 2.640.427 fr. 33 c. sur I897; cette diminution s'explique par les amortissements que nous avons cru devoir pratiquer sur certaines valeurs. Nous vous rappelons, d'ailleurs que l'exercice précédent avait bénéficié, en grande partie, de la plus-value acquise par les obligations des Chemins de fer Argentins dont la liquidation est terminée. Cette année, malgré une hausse notable, nous avons laissé figurer au même prix qu'en I897 les obligations de la Compagnie française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé pour le règlement desquelles les négociations qui se poursuivent avec le Gouvernement Argentin n'ont pas encore abouti.

Nos succursales, qui n'avaient apporté en I897, au compte général de Profits et Pertes que 7II.025 fr. 5I c., ont donné cette année un bénéfice net de I.3I2.4I4 fr. 39 c.

Ces chiffres démontrent combien a été fructueuse l'activité de nos Directeurs dont nous sommes heureux de reconnaître le concours dévoué. Nous adressons en même temps nos remerciements aux membres des Comités Consultatifs.

Nous avons dit plus haut que le

bénéfice brut était de . . . . . Fr. 9.769.003,37

Les frais généraux s'élèvent à I.6I7.66I,63

Le bénéfice net de l'Exercice est de . . . Fr. 8.I5I.34I,74

Il permet de distribuer un dividende de 50 fr. par action en laissant disponible une somme de I.554.II9 fr.52 qui, ajoutée au solde reporté de l'Exercice I897, formera un total de 7.948.359 fr. 03 c. à reporter au crédit du compte de Profits et Pertes pour l'exercice I899, si vous approuvez les comptes que nous avons l'honneur de vous soumettre.

C'est en nous inspirant des idées de prudente prévoyance, auxquelles vous avez toujours donné votre adhésion, que nous avons augmenté encore, cette année, ce report à nouveau qui, sous la forme la plus disponible, constitue un supplément de réserve destiné à parer aux éventualités de l'avenir

L'ensemble des réserves s'élève maintenant à 26.I98.359 fr. 03 c. Elles représentent environ 42 % de notre capital social.

Comme par le passé, nous avons trouvé dans tout le personnel un concours actif et dévoué.

M. E. DUTILLEUL, réélu Administrateur dans l'Assemblée Générale du 9 Mai I893, arrive à l'expiration de son mandat.

Aux termes de l'article 20 des Statuts, les Administrateurs sortant sont toujours rééligibles.

Vous avez également à nommer un Censeur, par suite de l'Expiration du mandat de M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur sortant rééligible.

Après la lecture du rapport de MM. les Commissaires, nous soumettront à votre approbation les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

----------oOo----------

R A P P O R T DES C O M M I S S A I R E S

Messieurs,

Le Bilan général de la Banque de Paris et des Pays-Bas au 3I Décembre I898 et le Compte de Profits et Pertes ont été mis à la disposition de vos Commissaires à l'époque voulue par la Loi, c'est-à-dire plus de quarante jours avant la date fixée pour votre Assemblée Générale.

L'examen de vos comptes nous a été rendu facile par la lecture d'états très complètement détaillés et par les nombreuses explications que la Direction s'est empressée de nous fournir. Nous allons vous en faire connaître le résultat.

A C T I F

L'actif, déduction faite de la somme de IO.I63.728 fr. 75 c. qui ne représente que des comptes d'ordre, s'élève à la somme de 220.7I5.38I fr. 32

Il se décompose en I4 chapitres. Cinq de ces chapitres représentent soit de l'argent comptant, soit des valeurs immédiatement réalisables, et pour la plus grande partie, déjà réalisées, ce sont les comptes suivants :

- Espèces en Caisse et à la Banque	Fr. IO.848.644,49
- Portefeuille Paris, Province & Etranger ...	3I.744.92I,58
- Fonds disponibles dans les Banques à l'étranger	3.49I.425,65
- Reports	35.I47.690,30
- Coupons à encaisser	469.460,93
Soit en TOTAL	Fr. 8I.702.I42,95

Le Portefeuille, composé d'effets revêtus de tous les caractères du papier commercial de premier ordre, est réalisé presque entièrement.

Les Reports, entièrements liquidés, ont été contractés avec toute prudence.

Les Banques à l'Etranger, où des fonds disponibles sont déposés, sont des Banques de tout repos, en relation pour la plupart depuis de longues années avec votre Etablissement.

Les autres comptes représentent les créances, les valeurs et les propriétés de la Banque :

Correspondants en France et à l'Etranger	Fr.	53.968.328,91
Avances sur garanties	"	15.165.678,19
Comptes-courants des syndicats	"	979.720,54

Nous avons trouvé dans ces comptes, ainsi qu'il est dans les habitudes de votre Conseil, une sage division des créances, un choix attentif de correspondants offrant toutes les garanties de solidité et d'exactitude.

Les valeurs appartenant à la Société sont représentées par 266 natures de titres, soit :

Fonds d'Etat	Fr.	9.644.865,22
Actions et obligations	"	43.586.273,30
Participations diverses	"	9.363.464,86
Soit un total de	Fr.	62.594.603,38

Le caractère de ces comptes est de présenter des possibilités de variation de valeur.

Il convient donc de parer, autant que possible, aux éventualités de l'avenir, par une sage réserve dans l'estimation.

Les règles posées dans une délibération prise à l'origine même de la Banque et dont le principe dominant est l'adoption du cours moyen du mois de Décembre ou bien celui du 31 Décembre, lorsque ce cours est inférieur à la moyenne du mois, ont été scrupuleusement observées et même dépassées pour quelques valeurs qui n'ont pas de marché courant, et pour l'estimation desquelles la prudence de vos Administrateurs a cru devoir descendre au-dessous du cours moyen de Décembre.

Le compte "Participations diverses" renferme trente-deux espèces d'affaires, quatorze sont déjà entièrement liquidées, et dix-huit se poursuivent dans d'excellentes conditions.

Le compte de "Divers" qui se chiffre par une somme de 2.717.728 francs ne représente que des comptes d'ordre ou des créances de réalisation certaine.

Les comptes "Immeubles et Mobilier" accusent un excédent de 728.393 Frs. 39 c. sur les chiffres de l'année précédente. Cet excédent représente la valeur de l'Immeuble situé rue Louis-Le-Grand, N° 8, dont votre Société a fait l'acquisition et un reliquat qui restait à payer sur les contructions faites à Bruxelles.

P A S S I F

Le Passif, défalcation faite des comptes d'ordre, se monte à 220.7I5.38I Frs. 32 c. sur lesquels I24.768.555 Frs. 22 c. appartiennent à des tiers et proviennent en grande partie des services de Trésorerie et des paiements de coupons, que votre Etablissement est chargé d'opérer soit pour le compte de Gouvernements Etrangers, soit pour des sociétés et compagnies diverses. La fixité des dates de ces paiements ou les arrangements de préavis convenus entre votre Etablissement et ses correspondants enlèvent à ces opérations le caractère d'exigibilités immédiates.

Voici le détail de cette somme de I24.768.555,22c.

Effets à payer	Fr.	24.0I2.074,79
Coupons à payer	"	6.884.I53,29
Liquidation 3I Décembre I898	"	382.456,80
Comptes divers	"	4.84I.827,89
Correspondants en France et à l'étranger	"	86.679.875,06
Comptes-courants des syndicats	"	I.968.I67,39
Soit au total	Fr.	I24.768.555,22

Les autres comptes du Passif donnent un total de 95.946.826 Frs. 10 c. ils se divisent de la manière suivante:

Capital social	Fr.	62.500.000,--
Réserve légale	"	6.250.000,--
Fonds de prévoyance	"	I2.65I.244,85
Profits & pertes (Report exerc.I897)..	"	6.394.239,51
Profits et pertes (Exercice I898)	"	8.I5I.34I,74

Ils appartiennent à la Société elle-même.

----------oOo---------

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le compte de Profits & Pertes se solde par un bénéfice de 8.I5I.34I Fr. 74 c.

A Cette somme il y a lieu d'ajouter le chiffre de 6.394.239 Fr. 51 c. représentant le report des Exercices antérieurs et qui donne un total de I4.545.58I Fr. 25 c.

Vous remarquerez que le chiffre des Commissions s'est élevé à la somme de 2.I24.697 Fr. 39 c. en augmentation de 896.505 Fr. 34 c. sur les résultats de l'exercice précédent et que les comptes Intérêts et Reports donnent également une augmentation de I.4I9.690 Fr. 54 c. L'année I898 par suite des divers évènements qui se sont produits, s'est signalée par la pénurie d'affaires importantes; votre Etablissement a reporté son activité sur les affaires purement de Banque, et le succès a été le résultat des efforts dirigés dans ce sens.

Les bénéfices sur Fonds Publics, Actions et Obligations accusent une diminution qui provient surtout d'une réduction dans les taux d'estimation et des amortissements opérés sur certaines valeurs.

On ne doit pas oublier en outre que l'Exercice I897 avait profité de la plus-value acquise par les obligations des Chemins de fer Argentins.

Vous remarquerez aussi que les bénéfices des Succursales se sont élevés à I.3I2.4I4 Fr. 39 c. Pendant l'exercice écoulé, la hausse du loyer de l'argent à l'étranger leur a permis de trouver un emploi temporaire, mais fructueux de

leurs capitaux, indépendamment des affaires auxquelles les succursales ont participé.

Votre Conseil vous propose la distribution d'un dividende de 50 francs par Action , et le report pour les Exercices futurs d'une somme de 7.948.359 Fr. 03 c.

Cette proposition est pleine de prudence. Nous ne pouvons que nous y associer; sur ce dividende de 50 francs, il a été payé au 1er Janvier 1899, un acompte de 20 francs. Vous aurez donc à recevoir sous déduction des impôts, une somme de 30 francs le 1er Juillet prochain.

Nous vous proposons, Messieurs, de vous joindre à nous, et d'approuver le Bilan de l'exercice 1898 et les comptes, tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil.

Paris, 28 Mars 1899

Les Commissaires,

TIMMERMAN, LEVOT.

RESOLUTIONS

Votées par l'Assemblée Générale Ordinaire
du 9 Mai 1899

-:-

Première Résolution

L'Assemblée Générale, à l'unanimité,

Approuve dans toutes leurs parties le Rapport et les comptes de l'exercice 1898, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration, et fixe à 50 francs par action le montant du dividende pour cet exercice.

Un acompte de 20 francs sur le dividende ayant été payé le 1er Janvier dernier, le solde, soit 30 francs par action , sera payé à partir du 1er Juillet 1899, sous déduction des impôts établis par les lois de Finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, réélit :

M. E. DUTILLEUL, Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, à l'unanimité réélit :

M. CHOPPIN DE JANVRY, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,à l'unanimité, nomme :

M. TIMMERMAN

et M. LEVOT

Commissaires chargés de faire un Rapport à la prochaine Assemblée Générale ordinaire sur la situation de la société, sur le bilan et sur les comptes présentés par les Administrateurs pour l'exercice 1899, avec faculté, pour chacun des deux Commissaires d'accomplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour une cause quelconque.

Et fixe à deux mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle du ou des Commissaires.

----------oOo----------

C O M P T E S

D E

L'E X E R C I C E I 8 9 8

---------ooo---------

C O M P T E S

D E

L'E X E R C I C E   1 8 9 8

-----------ooo-----------

BILAN GENERAL AU 31 DECEMBRE 1898

A C T I F

		Siège social	Succursales à l'étranger	T O T A L
Espèces en caisse et à la Banque		9.174.630,74	1.674.013,75	10.848 644,49
Portefeuille	(Paris & Province)	21.353.616,47	-	21.353.616,47
	(Etranger........	5.671.428,96	4.719.876,15	10.391.305,11
Fonds disponibles dans les Banques, à l'étranger		3.108.018,65	383.407,--	3.491.425,65
Succursales	(Comptes fixes...	8.000.000,--	-	10.163.728,75
	(Comptes courants	2.163.728,75	-	
Comptes courants des Syndicats.		-	979.720,54	979.720,54
Correspondants et Comptes-courants	(en France....	10.014.909,83	850.741,36	53.968.328,91
	(à l'étranger.	31.851.918,47	11.250.759,25	
Reports		22.301.620,--	12.846 070,30	35.147.690,30
Coupons à encaisser		469.460,93	-	469.460,93
Avances sur garanties		14.827.078,19	338.600,--	15.165.678,19
Fonds d'Etats		9.644.865,22	-	9.644.865,22
Actions et obligations ....;		37.714.161,02	5.872.112,28	43.586.273,30
Participations diverses		5.788.270,10	3.575.194,76	9.363.464,86
Comptes divers		501.563,57	2.216.164,43	2.717.728,--
Immeubles de la Société		2.798.823,05	748.043,50	3.546.866,55
Mobilier		30.000,--	10.312,80	40.312,80
		185.414.093,95	45.465.016,12	230.879.110,07

BILAN GENERAL AU 3I DECEMBRE I898

P A S S I F

	Siège Social	Succursales à l'étranger	T O T A L
Capital social	62.500.000,--	-	62.500.000,--
Réserve légale	6.250.000,--	-	6.250.000,--
Fonds de prévoyance (appartenant aux actionnaires	I2.000.000,--	-	I2.65I.244,85
(appartenant aux Administrateurs en exercice...	65I.244,85	-	
Effets à payer	22.I9I.569,63	I.820.505,16	24.0I2.074,79
Succursales (Comptes fixes ...	-	8.000.000,--	I0.I63.728,75
(Comptes courants.	-	2.I63.728,75	
Comptes courants des Syndicats	I.968.I67,39	-	I.968,I67,39
Correspondants et Comptes-courants (en France....	I5.854.I55,63	5.483.283,10	86.679.875,06
(à l'étranger	39.595.566,I2	25.746.870,2I	
Coupons à payer	6.862.470,55	2I.682,74	6.884.I53,29
Liquidation 3I Décembre I898 .	382.456,80	-	382.456,80
Comptes divers	3.925.296,I2	9I6.53I,77	4.84I.827,89
Profits & Pertes ..... (Report exercice I897)	6.394.239,51	-	6.394.239,51
Profits & Pertes (exercice I898)	6.838.927,35	I.3I2.4I4,39	8.I5I.34I,74
	I85.4I4.093,95	45.465.0I6,I2	230.879.II0,07

COMPTE DE PROFITS & PERTES (EXERCICE I898)

D O I T

I	
Abonnement au timbre, impôts et contributions . . . . . Fr.	I54.I40,65
II	
Appointements, gratifications et frais de bureaux	929.546,75
Ports de lettres et de titres, dépêches, frais d'études, journaux et publicité, voyages, contentieux, etc.	I22.739,05
III	
Frais d'entretien des immeubles et du mobilier de la Banque	2I.663,98
IV	
Dotation de la caisse de retraites et de prévoyance pour les employés à Paris	I5.000,--
V	
Décisions de l'Assemblée Générale du 27 Janvier I872	
Allocation annuelle au Conseil d'administration à titre de jetons de présence	I00.000,--
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires	8.320,--
VI	
Allocation proportionnelle à la Direction et au personnel supérieur à Paris	266.25I,20
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général ..	8.I5I.34I,74
	Fr. 9.769.003,37

COMPTE DE PROFITS & PERTES (EXERCICE 1898)

AVOIR

Commissions	Fr.	2.124.697,39
Intérêts et bénéfices du portefeuille		3.756.880,60
Reports		858.928,45
Fonds publics, Actions et Obligations		1.716.082,54
Bénéfice net des Succursales		1.312.414,39
	Fr.	9.769.003,37

R E P A R T I T I O N

CONFORMEMENT AUX ARTICLES 46 ET 47 DES STATUTS

BENEFICE NET . . . . . Fr.		8.I5I.34I,74
SOLDE reporté de l'Exercice I897		6.394.239,5I
		I4.545.58I,25
Intérêts à 5 % sur le capital versé		3.I25.000,--
		II.420.58I,25
Conseil d'administration: I0 % sur Fr. 3.472.222,22 .		347.222,22
Solde à répartir aux Actionnaires		II.073.359,03
Plus les intérêts à 5 % ci-dessus mentionnés		3.I25.000,--
		I4.I98.359,03
Dividende de CINQUANTE FRANCS par Action sur les I25.000 actions formant le capital social		6.250.000,--
SOLDE à reporter au Crédit du compte de Profits et Pertes pour l'exercice I899 . . . . . .Fr.		7.948,359,03

B A N Q U E D E P A R I S E T D E S P A Y S - B A S

S U C C U R S A L E S

	Comités Consultatifs		Directeurs et Fondés de Pouvoirs	
AMSTERDAM	MM. G.M. BOISSEVAIN M.H. S'JACOB P.W. SCHOLTEN	Directeurs	MM. M.C. van HALL H. van WIJCK	
		Sous-Directeur	M. J.-H. HALLO	
		Fondés de Pouvoirs	MM. J.-B. HERT jor J. van VELSEN	
BRUXELLES	MM. Ch. BALSER Bon del MARMOL DUMERCY HEIRMAN A. LEON	Directeur	M. Chev. R. de BAUER	
		Sous-Directeurs	MM. J. BOUDON L. BAUER H. RULOFFS	
		Fondé de Pouvoirs	M. A. TOBBACK	
GENEVE	MM. A CHENEVIERE J. ODIER E. PICTET E. SAUTTER	Directeur	M. A. ROCH	
		Fondé de Pouvoirs	M. G. AUBERT	

----------ooo----------